

# L'Ami du Colon

"Aidons-nous les uns les autres"

Organe de la Coopérative des Colons du Nord

"Pater meus agricola"

AMÉDÉE DENAULT, Editeur-Rédacteur.

NOMININGUE, LE 9 NOVEMBRE 1906

VOL. I—No 23,

## Nos Chemins de Fer

Avec ses hommages très courtois, M. Frank W. Morse, vice-président et gérant général du Grand Tronc Pacifique, nous fait l'honneur d'adresser au directeur de l'AMI DU COLON, à Nominique, copies de l'opuscule-circulaire (première et deuxième éditions) du nouveau transcontinental en construction et de ses embranchements projetés. Ces deux livrets sont fort intéressants à étudier, spécialement pour nous, de la région Labelle, par la comparaison des cartes qu'ils renferment, illustrant, dans la première édition, le tracé probable et, dans la deuxième, le tracé définitif de l'artère principale et des raccordements de cet immense réseau nouveau de voies ferrées dont on est en train de doter la Confédération canadienne.

Nous prétendons y trouver, nous, un intérêt particulier, parce que ce projet illustré nous révèle que c'est bien l'intention du puissant syndicat d'établir le tronçon de raccordement de sa ligne-mère avec la cité de Montréal en traversant la région Labelle de part en part, du sud-est au nord-ouest, à peu près dans les lignes que nous avons nous-mêmes suggérées dans l'AMI DU COLON.

Dès la première édition, la carte-projet indique ce tronçon, vers Montréal, via la région Labelle, comme étant l'une des trois lignes de raccordement essentielles prévues par la charte même de la compagnie du G.T.P., l'autre reliant la ligne-mère à Toronto, via Northbay, et la troisième, aux Grands Lacs, via Fort-Warren.

La deuxième édition de la carte-projet, celle qui vient d'être publiée ces jours derniers, comporte en tout une vingtaine d'embranchements au G.T.P., soit un total d'environ 5,000 milles de voies accessoires, que doit construire une compagnie subsidiaire du G.T.P., fondée au capital de \$50,000,000 et spécialement autorisée à ces fins par acte du Parlement fédéral à sa dernière session.

Dans ce dernier projet, nous trouvons le plan de trois nouveaux tronçons de raccordement, pour la province de Québec : un sur Ottawa, un second sur Montréal et un troisième sur Fraserville. Mais le tronçon de la région Labelle y figure encore au premier plan, comme au projet initial. De sorte que nous pouvons bien considérer comme absolument certaine la réalisation de l'idée bien arrêtée de la compagnie, dès ses débuts, de construire à travers la région Labelle le premier tronçon de raccordement de sa ligne-mère avec la métropole du Canada. C'est, au demeurant, la ligne la plus courte, celle que recherche inévitablement le trafic, surtout quand il est aussi intense et pressant que celui que le G.T.P. charroyera de l'Ouest à Montréal et vice-versa.

Nous ne pouvons que nous réjouir beaucoup du fait que la compagnie filiale du G.T.P. a accepté l'idée, qu'à du reste ratifiée le Parlement fédéral, émise par notre excellent adhérent, le député fédéral de Joliette, M. A. Dubeau, et qu'elle songe à établir une seconde ligne de raccordement avec Montréal, en traversant la riche région de la Mantavais, vallée de l'Assomption et de la rivière Noire. Mais on ne trouvera pas moins naturel que nous nous félicitions de ce qu'elle reste fidèle quand même à sa pensée première et se montre résolue à contraindre également la ligne qu'elle avait dès d'abord adoptée, à travers la région Labelle.

Maintenant, quelle sera la localisation précise de cette dernière ligne ? C'est encore le secret de la compagnie et de ses ingénieurs. Nous n'ignorons pas qu'il avait été question, à l'origine, d'établir le tracé de cette ligne par la vallée de la Rouge et son prolongement jus-

qu'à un point de contact, au nord-ouest, avec la ligne-mère. Mais, sans compter que la vallée de la Rouge est déjà occupée par la ligne du Pacifique Canadien, sur un long parcours, et que le G.T.P. n'entend point partager plus qu'il ne faut le bénéfice du trafic local, sur les revenus duquel il ne se cache pas de compter pour une large part, l'établissement d'une seconde ligne dans la vallée de l'Assomption et de la Noire ferait alors qu'il se nuirait à lui-même. De sorte que nous nous croyons entièrement justifiables de prévoir que la ligne de la région Labelle montera de Montréal vers le nord-ouest, en suivant les vallées de la Petite Nation, de la Sawgay, de la Lièvre et de la Tapani : exactement le tracé que nous avons proposé. C'est, d'ailleurs, celui que laisse deviner la carte-projet, bien que les détails ne puissent, comme bien on pense, s'y trouver précisés.

Quelle excellente anabase cela ne constituera-t-il point pour toute notre région Labelle et notamment pour nos cantons Amherst, Addington, Preston, Gagnon, Labelle, Lesage, La Minerve, Boyer, Rochon, Campbell, Wurtele, Gravel et Major, privés jusqu'ici de voie ferrée et n'ayant guère d'autre perspective, pour la plupart, d'en obtenir le bénéfice avant bien longtemps !

Quand se construira cette voie ferrée, si importante pour nous ? Tout indique que cela ne tardera guère. La Commission nationale du Transcontinental doit adjoindre tout prochainement les contrats pour deux cents milles nouveaux de voie ferrée sur la ligne principale, soit cent milles à l'ouest et cent milles à l'est du lac Abitibi. Cette extension vers Québec et vers le tronçon déjà en voie de construction jusqu'à l'ouest de La Tuque, amènera le réseau principal dans l'est à peu près autant qu'il le faut pour atteindre le point de jonction avec le raccordement sur Montréal. Le G.T.P. trouvera, sans nul doute, son profit à utiliser le plus tôt possible ce premier tronçon de cinq cents milles—en comptant l'extension vers Montréal—à travers une contrée aux richesses forestières et minières presque sans limites. Sans compter que le reste du réseau principal va maintenant se construire sans tarder et le G.T.P. ne voudra point manquer de se tenir prêt à faire voler, sans le moindre retard, ses locomotives de Montréal à Winnipeg directement, dès que la chance lui en sera offerte. Aussi bien serions-nous fort surpris si, dès la belle saison prochaine, on n'inaugurerait point les travaux de construction de la ligne courte Winnipeg-Montréal, à travers la région Labelle !

Ces brillantes perspectives ne nous font point perdre de vue l'importance de l'extension du Pacifique Canadien jusqu'à la Lièvre, sinon jusqu'au Témiscamingue et même au-delà. Nous persistons dans l'espoir et nous appuyons de nouveau avec énergie sur la demande que nous formulions la semaine dernière : à savoir que les compagnies intéressées et les gouvernements qui les subventionnent devraient aviser tout de suite à faire entreprendre les travaux de cette extension dès cet hiver, afin d'apporter un soulagement efficace à la gêne que l'absence de coupes de bois générales, par suite de l'imbroglio McLaren, fait régner chez les colons de la Lièvre et de la Kiamika.

Nous avons bien appris depuis, il est vrai, et de source autorisée, que les messieurs McLaren se vantaient de faire retarder, d'un an et peut-être deux, la construction du chemin de fer Nominique-Rapide de l'Original. Ils ajouteraient même, avec un beau cynisme, nous rapportait notre informateur, qu'ils sont sûrs d'avoir gagné ce point auquel ils tiennent fort, car, pour eux, l'arrivée du chemin de fer,

c'est la perte d'un précieux monopole d'exploitation. Ils se disposeraient alors, le chemin de fer retardant, à leur demande, à suspendre entièrement, pour deux ans, toutes leurs opérations de coupe de bois dans cette partie de la région Labelle. Ce serait un petit truc de leur vengeance, pour affamer les colons des vallées de la Kiamika et de la Lièvre; réduire à leur merci et les forcer d'abandonner leurs fermes, qui redeviendraient de simples lots de bois, au bénéfice de la compagnie McLaren...

Nous attendons un démenti formel à cette rumeur sinistre, qui nous a donnée comme fondée, or, tout au moins, la déclaration très catégorique que nos gouvernements, tant d'Ottawa que de Québec, ne se prêteront point à ce jeu infâme. Les gouvernements n'ont déjà que trop pressuré les colons au profit de la maison McLaren; ce serait mettre le comble à un système de criante injustice.

Plutôt que de laisser les compagnies en cause se compromettre dans une aussi vilaine aventure que le gouvernement de Québec annule leur charte et construisent cette extension, en gardant pour lui les milliers d'acres de belles réserves forestières qu'il est prêt à sacrifier à cette vitale entreprise. Nous sommes bien convaincus qu'il n'y trouverait pas moins de prestige ni de profit que le gouvernement d'Ottawa, dans la construction et la mise en opération de ces 250 milles de chemin de fer du Témiscamingue et Nord d'Ottawa.

L'honorable M. Gouin, notre Premier Ministre provincial, si populaire aujourd'hui, est un homme de décision et de patriotisme. L'AMI DU COLON, qu'il nous fait l'honneur de lire, en sa qualité de l'un de nos premiers adhérents à la Coopérative des Colons du Nord, se permet d'attirer sur cette affaire son attention la plus vigilante et la plus urgente. Qu'il ne laisse point gaspiller, par de basses intrigues, la belle œuvre qu'il a déjà faite et qu'il médite de développer, pour la colonisation dans le Nouveau Québec ! Qu'il avise, et qu'il agisse sans tarder ! Le plus tôt sera le mieux !

## "L'Affaire" de Buckingham

Le verdict des jurés du coroner a été rendu, comme nous le prévoyions, un peu après huit heures, le 31 octobre au soir. Il est aussi pas mal dans les lignes auxquelles nous nous attendions, bien qu'il les dépasse, sur certains points, nous devons l'avouer, et reste en deça, sur d'autres points. La charge du coroner au jury, très mesurée, très claire et fort énergique, a également été, à peu de choses près, celle sur laquelle nous comptions. M. McMahon s'est tiré avec honneur de la rude besogne qui lui avait été dévolue. Il en mérite des éloges, surtout pour l'allocation pacificatrice par laquelle il a clos l'exercice de ses fonctions, en cette pénible affaire. Il faut pareillement louer le procureur-général d'avoir choisi avec une discrétion aussi heureuse l'officier de justice qui convenait à une si délicate situation. C'est de bon augure pour le triomphe définitif de la justice.

Le verdict rendu par le jury du coroner inculpe et défère aux tribunaux criminels, comme responsables, à des degrés divers, de la mort des malheureux grévistes Bélanger et Thériault, treize personnes : les deux frères McLaren, Albert et Alexander, patrons et propriétaires des scieries; quatre des détectives privés que les deux premiers avaient à leur solde; six grévistes, compagnons des deux défunts, et M. le Dr Rodrigue, coroner-conjoint pour notre comté Labelle.

Le cas des McLaren est clairement mis en relief par la charge du coroner et la décision des jurés : ils auront à répondre d'avoir engagé des agents privés et de les avoir armés, au lieu d'appeler la force publique, pour faire en respect et au besoin réduire

puissance leurs ouvriers en grève. Pour les policiers, la responsabilité n'est pas moins claire : ils furent les instruments aveugles de patrons résolus à avoir raison de leurs ouvriers par tous autres moyens que la conciliation.

On accuse les six grévistes d'avoir participé à un acte illégal et indirectement contribué à mener à la mort Bélanger et Thériault, en les accompagnant dans une démarche faite pour gêner la liberté du travail, et en y apportant des armes à feu, en contravention avec la loi. Il nous semble qu'il n'est pas bien difficile de démontrer, devant les grands jurés, voire même des enquête préliminaires, que ces infortunés ne s'attendaient guère à être forcés d'user de violence pour faire triompher leurs revendications; que loin d'être "une marche à la mort", dans leur intention, leur démarche était plutôt un effort vers la vie, par l'affranchissement—au moyen de la persuasion auprès de leurs collègues travaillant au flottage—l'un état de servage odieux et insupportable. Il reste bien, contre eux, le grief plus sérieux de s'être munis, quelques-uns du moins, d'armes à feu plus ou moins démodées. Ils eurent tort, c'est vrai; mais quand ils apprennent au-devant de quelles menaces proférées d'avance, au-devant de quelles attaques barbares, froidement exécutées ensuite, allaient ces désespérés, pour revendiquer leur droit à la vie, où sont les douze jurés qui voudront les condamner ?

Le Dr Rodrigue, enfin, est inculpé pour avoir omis, en sa qualité de magistrat de la paix, de lire, avant l'échauffourée, la proclamation préventive des temps d'émeute (Riot Act), et pour s'être trouvé dans une voiture qui transportait des fusils dont on avait pu se servir les grévistes pour se défendre. Il n'aura pas de peine, nous nous plaisons à le croire, à établir la bonne foi parfaite avec laquelle il s'est trouvé à devenir victime de ce dernier incident.

Quant à l'autre accusation, nous nous demandons, avec le "Temps" d'Ottawa, si le principal et le plus vrai coupable, de ce chef, n'a pas trop facilement échappé au verdict des jurés du coroner. Le premier magistrat d'une ville n'est-il pas tenu, avant tout autre, de lire la proclamation en cas d'émeute, lorsqu'il y a lieu ? Et surtout, quand ce premier magistrat, le maire, est en même temps, comme M. Vallée à Buckingham, celui qui a engagé les agents privés, en sa qualité de gérant des scieries; qui leur a fait prêter serment, en sa qualité de maire; qui connaît leurs dispositions farouches et les directions précises qu'ils ont reçues, pour avoir donné les armes et n'avoir pas désapprouvé les autres; et quand il croit, enfin, comme il paraît l'avoir cru, par les précautions "armées" qu'il avait prises, que les grévistes pourraient bien se porter à des extrémités. Il nous semble, à nous, que la responsabilité de M. Vallée, maire de Buckingham, exécuteur-gérant de toutes les hautes œuvres des McLaren, et qui n'a songé que plusieurs heures après l'émeute à lire la proclamation préventive du "Riot Act", si elle n'efface pas tout à fait celle du coroner Rodrigue, mérite au moins d'être discutée devant les assises criminelles.

En somme, ce verdict est vraisemblablement, et l'un des jurés l'a avoué, le résultat d'un compromis, entre jurés d'origine française et d'origine anglaise, se faisant de mutuelles concessions, pour arriver à mettre en accusation directement quelques-uns des véritables coupables. Tel qu'il est, cependant, l'opinion publique a lieu d'en être satisfaite, et il ne place pas les grévistes en trop mauvaise posture pour affronter les assises.

Mais il leur faudra, s'ils tiennent à conserver la sympathie générale qui les soutient, continuer à faire acte de francs-comptes de loyauté, de prudence de circonspection. Qu'ils se gardent bien, surtout, de donner prise à aucun soupçon contre leur vertu civique et leurs droites intentions, en se laissant entraîner dans quelque mouvement démagogique où certains charismes du collectivisme chercheraient à les attirer. Les journaux ont annoncé que trois "missionnaires" du parti ouvrier, de Montréal, seront, après-demain, dimanche, à Buckingham, pour former, à même les grévistes, un club du parti ouvrier...

Nous nous permettons de crier gare ! à nos bons amis et concitoyens du comté Labelle, à Buckingham. Qu'ils aient bien soin de ne pas compromettre leur cause sacrée par un pas dans le mauvais sentier, par une fausse manœuvre !

Que sait-on du "parti ouvrier", de Montréal, si ce n'est qu'il consiste en une phalange de politiciens plus ou moins ouvriers, qui font de la politique, plutôt que de la saine économie sociale, et qui orientent cette politique vers la lutte des classes, en s'inspirant ouvertement des théories du socialisme ? Un tel compagnonnage serait funeste aux vrais et honnêtes ouvriers de Buckingham. Tous les gens raisonnables sont avec eux quand ils se syndiquent, sur le terrain professionnel, pour réclamer leurs droits; tous leur tourneraient le dos, le jour où ils se mettraient à faire de la vaine et démoralisante agitation de politique socialiste.

## Chronique Régionale

### Ste Veronique de Turgeon

—Lundi 5 novembre, est décédé M. Théophile Rivet, chez son beau-frère Stanislas Lamarche, beau-père de Ste Veronique et ancien zouave pontifical. Le défunt, qui avait eu la douleur de perdre sa femme et tous ses enfants depuis quelques années, a été soigné avec beaucoup de dévouement dans sa longue maladie par son beau-frère et sa sœur.

M. Ferdina Charron commence cette semaine un chantier avec une vingtaine d'hommes.

—De nombreux touristes mont-réals chassent dans nos parages. Plusieurs d'entre eux prenaient, dimanche dernier, à l'issue de la grand-messe, des photographies de notre église, du presbytère et divers groupes de colons.

### S. JOVITE

Mardi, le 30 octobre, avaient lieu en même temps, dans notre église paroissiale, les deux mariages de M. Victor Léonard avec Melle Yvonne Bisson, et de M. Samuel Bisson avec Melle Delphina Miron. Les deux mariés étaient charmantes à voir, dans leur joli costume bleu pâle.

Notre estimé curé, M. Ouimet, a voulu donner lui-même cette double bénédiction nuptiale. Au sortir de la messe, un somptueux déjeuner attendait les deux couples de nouveaux épousés, chez M. Joseph Léonard, père de l'un des mariés. La nocé se fit ensuite chez M. Zéphir Bisson, père de l'autre marié et de Melle Léonard.

Agissant comme garçons et filles d'honneur, M. Joseph Dumouchel avec Melle Lumina Filion, et M. Alfred Paquette avec Melle Albina Léonard, sœur de l'un des mariés.

De nombreux et superbes cadeaux ont été présentés par les parents et amis aux quatre jeunes époux. La Providence, pour commencer, leur avait offert, pour leur journée de mariage, la plus ravissante température.

Nous souhaitons que ce beau jour soit pour eux un gage de bonheur parfait, dans leur vie conjugale, et c'est le même vœu que font avec nous tous les convives du festin de noces, lesquels garderont longtemps souvenir de cette fête magnifique.

—Le R.P. André Mouttet, supérieur C.R.I.C., curé de Nominique président de la Coopérative des Colons du Nord, MM. les curés Corbeil et Lemonde, directeurs de la même association, étaient de passage au presbytère, dimanche soir, en visite chez leur honoré collègue, également directeur de la C.C.N., M. le curé Ouimet. Nos trois distingués visiteurs ont repris le train lundi matin, pour Montréal.

— Nous avons maintenant l'avantage d'avoir ici une succursale de la Banque des Marchands, ouverte trois fois la semaine. Il est possible qu'avant longtemps, nous assure-t-on, le bureau complet de cette Banque à S. Jérôme soit transporté chez nous en permanence.

### Couvalville

—Jeudi, le 1er novembre, fête de la Toussaint, la messe de 2ème classe fut chantée ici de façon à ravir les assistants. Les soli étaient rendus par M. Eugène Constantin. Dans l'après-midi, il y eut des solennelles suivies de l'Office des Morts. Le joli motet "Misereamini mei" fut donné avec âme par M. V. Bessette. Au Salut M. Bessette nous chanta encore un magnifique "Tantum ergo".

Vendredi, Jour des morts, notre église était remplie comme aux grands jours de fête. La messe fut chantée de façon impressionnante, sous la direction de notre maître-chanteur, M. Eug. Constantin. Le "Dies iræ", par M. Bessette, avait un caractère particulièrement émouvant.

—Vendredi, le 26 octobre, nous avions ici de passage, M. l'abbé Garon, curé de Ste Cécile de Masham en promenade chez M. et Mme Théod. Coupal. M. Garon nous a quittés avec regret, nous promettant de revenir voir bientôt notre jolie petite paroisse.

—Les travaux au magasin de M. J. N. Lachapelle, avancent très dement.

### Confort et

### La Conception

MM. S. Charbonneau, J. Dubé et P. Séguin, qui étaient partis en excursion de chasse au lac Simon, en ont rapporté deux magnifiques chevreuils.

—M. Victor Legault, ayant fait l'acquisition de la ferme de M. Dominique Gauthier, est maintenant notre co-paroissien. Il est à exécuter d'importantes améliorations qui rendront sa maison élégante et confortable.

### LABELLE

—De passage ici, MM. J. Jobin, Ladoueur, Laporte, voyageurs de commerce.

—M. et Mme Achille Forget, de Ste Agathe, étaient, dimanche dernier, les hôtes de M. P. E. Forget.

—Melle A. St. Jacques, de St. Denis sur Richelieu, sœur de Mme. G. Giard, est en promenade chez cette dernière, pour une quinzaine.

—Melle Séguin, modiste de Montréal, a l'intention de se fixer parmi nous. Nous lui souhaitons bienvenue et succès.

—Décès : A l'âge de 20 mois, Marie Yvonne, enfant de Joseph Lauzon.

### L'ANNONCIATION

—Résolutions de condoléances. À sa séance de lundi le cinq novembre courant, le Conseil Municipal du Canton Marchand a passé les résolutions de condoléances suivantes : Proposé par le conseiller Ferdinand Desjardins, secondé par le conseiller Adolphe Charbonneau, que ce conseil a appris avec un vif regret la mort soudaine et tragique arrivée à la Macaza la semaine dernière, de M. John Draper, frère de M. T. E. Draper, Maire, et que ce conseil compatit vivement à la douleur de son estimé chef dans le deuil où il vient d'être plongé. Proposé par le conseiller Régis Drouin, secondé par le conseiller Gilbert Filion qu'une copie de la résolution ci-dessus soit envoyée à la famille et au journal l'AMI DU COLON.

—L'annonciation, ce 6 novembre P. MORISSETTE, Sec.-Trés.

L'AMI DU COLON

Organe de la Coopérative des Colons du Nord.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Nominigüe, Comté de Labelle, Qué.

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour l'année, \$1.00 Pour six mois, 0.50 Le numéro, 2 sous

L'abonnement est payable d'avance. Quand il est payé pour un an, il donne droit au titre et à la qualité de "membre actif" ou de "membre adhérent" de la Coopérative des Colons du Nord, selon que le souscripteur appartient ou non à la région Labelle.

Adresse Postale : L'AMI DU COLON, Nominigüe, Qué.

NOMINIGÜE, 9 NOV. 1906

PROPOS AGRICOLES

Les labours d'Automne

Il est extrêmement important de labourer les terres à l'automne, pour cette raison que notre pays est un pays froid et que le printemps commence tard. Le cultivateur qui remet au printemps ses travaux de culture s'expose à bien des inconvénients. On peut les résumer et dire un mot de chacun d'eux.

1o Le labour au printemps se fait souvent dans de mauvaises conditions, ce qui arrive toujours pour les terres argileuses. En effet, à cette saison, elles sont saturées d'eau et tout travail de semailles et de hersage se fait difficilement et mal. D'un autre côté, si on attend qu'elles soient ressuyées pour les ensemencer, alors il est impossible de les ameublir et de bien recouvrir le grain avec la herse, parce que la surface est déjà durcie et reste agglomérée en grosses mottes qu'on ne peut plus pulvériser. Si c'est un friche qu'on laboure ainsi, un autre inconvénient vient s'ajouter au premier, c'est que pour bien diviser et ameublir à fond un gazon, il faut un travail considérable, et si on ne fait pas un travail avec soin, en y mettant le temps nécessaire, il arrive que le grain est mal enterré, le sol est rebelle à l'action du rouleau, la couche de terre reste compacte, pleine de matière végétale qui s'échauffe et brûle le germe de la jeune plante quand elle commence à se faire un chemin à l'air et à la lumière.

2o Semailles faites tardivement. Le second inconvénient du labour fait au printemps est qu'il faut y consacrer le temps qui, le plus souvent, est celui pendant lequel le grain devrait déjà être dans la terre, prêt à bénéficier de l'humidité du sol et de la douce température de l'air. L'expérience faite à la Ferme Expérimentale d'Ottawa, sur des parcelles de terrain de composition uniforme qui furent ensemencées à différentes dates, démontre d'une façon péremptoire qu'il y a avantage considérable à semer de bonne heure au printemps. L'avoine semée au 28 avril a rendu 69 minots à l'acre, semée au 12 mai elle a donné 54 minots, enfin semée au 19 mai elle n'a produit que 42 minots. La démonstration est concluante.

3o Les saisons ne se ressemblent pas : il y a, dans notre climat, des printemps hâtifs et d'autres tardifs. Le cultivateur trop confiant s'expose à ne pouvoir pas labourer toute l'étendue de terrain qu'il voudrait et par ce fait sa récolte sera diminuée d'autant. A côté de ces inconvénients il y a les avantages ; ils sont certains et ils sont nombreux. D'abord, affirmés avec M. Chapais qu'à l'automne on peut labourer la terre dans n'importe quel état qu'elle se trouve. On entend souvent dire par des cultivateurs que la terre n'est pas prête. C'est une erreur. Que la terre soit sèche ou mouillée, elle est toujours prête pour le labour à cette saison, pourvu qu'on ait un attelage assez fort pour y faire passer la charrue. Donc, aussitôt les récoltes rentrées, charrue en terre ! Que le labour soit beau ou laid, cassé ou bien retourné, l'hiver en fera un bon labour, la gelée brisera les mottes, la glace ouvrira mille fissures à travers l'argile la plus tenace ; au dégel tout tombera en poussière et sera prêt, au premier beau jour, pour la semence.

Au printemps, quand on a beaucoup de labour, on le fait aussi vite que possible. On laboure à grandes raies ; on fait un labour plat, on n'approfondit pas les raies d'égoût ; on ne pratique pas les rigoles à temps, on ne vide pas celles qui existent déjà comme nécessaires. Au contraire, à l'automne, tout

cela se fait bien généralement, vu qu'on a le temps nécessaire, et lorsque le labour est fini, qu'il survienne de grandes pluies, et de forts dégels d'hiver, il s'égoutte bien et laisse facilement s'écouler l'eau de la fonte des neiges et des grandes pluies du printemps.

Le labour d'automne offre encore cet autre avantage qu'il amène à la surface les mauvaises herbes et les mauvaises graines. Celles-ci se gonflent, viennent à germer mais pour périr au printemps fortes gelées, et celles-là résistent difficilement aux variations de la température. D'un autre côté, si quelques-unes de ces graines et racines échappent à l'hiver, elles végèteront au printemps et seront vite détruites par le premier travail qu'on fait subir à la terre. La gelée brise les mottes de terre et pulvérisé le sol.

Faites-vous usage d'engrais potassiques, de superphosphates ou de chaux pour amender et améliorer la terre, vous devrez les appliquer de préférence sur les labours d'automne ; ils auront un effet bienfaisant au printemps suivant. On doit dire la même chose des fumiers qu'on veut appliquer pour engraisser un terrain à cultiver en racines ou en tubercules.

Quelques cultivateurs prétendent que le labour d'automne dégraisse la terre parce que disent-ils la terre se lave et perd une grande partie de sa fertilité. Cela est vrai si l'on applique sur ce labour du fumier en petits tas pendant l'hiver au lieu de l'enfourer à l'automne sous le labour. Mais les éléments de fertilité contenus dans le sol même ne sont lavés et emportés que sur des terrains en pente. Evitez de labourer de tels terrains à l'automne. Il faut également ne pas labourer à l'automne les sables humifères et les sables légers qui, les premiers se lavent et perdent leur humus, et sont d'ailleurs prêts à être labourés de bonne heure au printemps ; les seconds durcissent et se tassent sous l'effet de la pluie et de l'eau de la fonte des neiges et font du labour d'automne un travail tout à fait perdu.

Que chaque cultivateur étudie la qualité du sol et du terrain qu'il possède : c'est le plus sûr moyen de faire bonne besogne.

LE FERMIER DE L'ANNONCIATION.

Guerre à l'Alcool

Conseils épiscopaux

Extraits d'un mandement que Sa Grandeur Mgr Archambault, évêque de Joliette, adressait naguère aux fidèles de son diocèse : " Nous demandons à toutes les familles de prendre absolument avec la déplorable habitude d'offrir et de prendre des spiritueux, tels que cognac, genièvre, rhum, whisky, lors des réunions, des soirées, des dîners, des visites et des fêtes du premier de l'an.

" Nous supplions les jeunes gens et les pères de famille de ne pas aller dans les cabarets et les buvettes sans des raisons graves ; de ne pas y prendre de boissons enivrantes, et surtout de renoncer à la pratique du petit verre et de la " traite ".

" Les curés et les vicaires dans leurs catéchismes, les instituteurs et les institutrices dans leurs écoles, les directeurs et les professeurs de nos collèges et de notre séminaire auront soin d'instruire les enfants et les jeunes gens des bienfaits de la tempérance et des suites funestes de l'alcoolisme, de leur inspirer une horreur profonde de l'ivrognerie.

" Pour aider les enfants à mettre en pratique les leçons de sobriété reçues à l'école, on leur demandera d'ajouter, le jour de leur première communion, à leurs autres promesses, celle de s'abstenir de boissons enivrantes jusqu'à l'âge de vingt ans. Cette promesse n'oblige cependant pas sous peine de péché.

" Nous ordonnons que dans toutes les paroisses et missions du diocèse, comme aussi dans les écoles, dans les couvents et dans les collèges, on établisse la société de Tempérance de la Croix, conformément aux règlements déjà adoptés dans les diocèses de Montréal et de Québec.

" C'est notre espoir que tous nos diocésains feront partie de cette société et en observeront fidèlement les règles. "

Au Bon Marché, cette semaine, de grands avantages sont offerts aux personnes qui aimeraient à se procurer d'avance, à des prix d'occasion, de beaux manteaux de dames et " capots " d'hommes pour l'automne. A part la réduction de 20 à 25 pour cent que nous avons l'habitude de faire, nous allouons en sus un escompte de 5 pour cent sur ces marchandises.

ECHOS DU DEHORS

— Le lundi, 29 octobre, Mgr Blais, de Rimouski, bénissait un carillon de trois cloches pour l'église paroissiale de Cedar Hall, en son diocèse.

— Nous avons reçu France-Canada (livraison du 1er octobre), la vivante revue qui sert d'organe à l'Office Franco-Canadien, pour la propagande des relations commerciales et colonisatrices entre la France et le Canada. France-Canada, sous la direction de M. l'abbé Llobet, publie 16 pages, sous couverture, le 1er et le 15 de chaque mois, et coûte 10 francs (\$2.00) par an. Avec nos vœux de succès, un cordial merci au lointain confrère, pour sa mention sympathique de L'AMI DU COLON, qu'il présente à ses lecteurs comme " le vaillant organe de la Coopérative des Colons du Nord, publié à Nominigüe. " France-Canada loge, avec l'Office Franco-Canadien, au 61 Bvd Hausmann, Paris, France.

— La Presse, de Montréal, est majeure. Elle a pris sa vingtième année le 1er novembre courant. Voilà une gazette qui a subi bien des avatars, depuis sa naissance, au beau milieu de l'effervescence nationale, en 1885, avec les articles ouvertement frondeurs du citoyen Savary d'étrange mémoire, jusqu'à son tout récent retour à l'honorable M. Berthiaume, son principal parrain, qui l'avait un instant délaissée. Tour à tour nationale, avec Blumhart et Savary, conservatrice avec Nantel et Chapleau, libérale avec Côté et Danseur, constamment opportuniste, avec tous ses inspirateurs, voilà maintenant qu'elle semble redevenir nettement ministérielle, quoi qu'elle dise au contraire, sous la double direction de MM. Côté et Berthiaume. Ayant débuté par une concurrence effrénée de feuilletons sensationnels, avec le défunt Monde, poursuivant aujourd'hui la même concurrence, en informations sensationnelles, avec l'actuelle Patrie, flattant le prolétariat canadien-français jusqu'à lui donner le vertige au bord de l'abîme collectiviste, pendant un certain temps, la Presse a réussi, à travers toutes ses évolutions, qui furent parfois des révolutions de palais, comme en 1904, à grossir continuellement sa circulation, laquelle est aujourd'hui la plus importante au Canada. A-t-elle fait du mal en proportion ? Il ne manque pas de gens qui l'affirment. A-t-elle fait du bien en conséquence ? Cela demeure beaucoup plus discutable.

Laissant à la Presse l'entier bénéfice de faire ses preuves, dans la nouvelle phase de son existence où elle vient d'entrer, avec sa vingt-deuxième année et le retour de M. Berthiaume, nous lui offrons nos vœux confraternels en ce sens, pour son anniversaire. Nous n'en estimons pas moins de notre devoir de signaler, en cette circonstance, par quels sentiers tortueux, trop souvent, avance — ou recule ! — notre grand journalisme contemporain.

— Après ses pénibles déconvenues d'Elgin-Est, de Renfrew-Nord et du comté de Québec, le ministre Laurier vient d'obtenir de brillantes consolations à Bruce-Nord, Ontario, où son candidat Pa emporta sur l'opposantiste par 400 voix, et à Queens et Shelburne, Nouvelle-Ecosse, où l'honorable M. Fielding, successeur indiqué de M. Laurier, triompha à plus de mille voix de majorité sur un conservateur marquant, le Dr Weldon, ancien député et doyen de l'université de sa province.

M. Fielding est un journaliste, et, au nom de la confraternité, nous lui faisons nos compliments.

— L'immigration de Saint-Pierre et Miquelonnais, dont nous parlions la semaine dernière, est arrivée à Montréal, la veille de la Toussaint. Il y en avait un peu plus de deux cents, dans le premier groupe, et l'on en attend quelques centaines d'autres, ce jour-ci. Le premier contingent a été réparti entre le Nouvel Ontario, le Témiscamingue et la Gaspésie. Nous comprenons que ces pêcheurs d'hier seront surtout chez eux dans cette dernière région ; ils y trouveront à la fois de la terre, et la mer, leur grande amie. La région Labelle avait cru, un instant, qu'elle pourrait recueillir quelques-uns de ces bienvenus immigrés. Mais, comme toujours, depuis un an, ayant tout l'air d'obéir à un mot d'ordre bien précis, la Société Générale de Colo-

nisation, qui chaperonnait les nouveaux venus, les a distribués partout ailleurs que chez nous. Nous nous en consolons en continuant d'attirer chez nous de braves Canadiens Français des vieilles paroisses, en guise de Basques, de Bretons et de Normands, que nous éduons, pourtant, reçus à bras ouverts. L'assimilation désirable n'en sera encore que plus rapide.

— Sentant que le terrain croule sous leurs pieds, après les révélations démolissantes de l'enquête sur les assurances, les Forestiers Indépendants de Montréal, ont éprouvé le besoin d'organiser une grande démonstration, dans la métropole, pour se donner du ton. Ils y ont exhibé leur grand manitou Ornyatekha, le célèbre 33e franc-maçon que ce troupeau de dupes accepte comme régisseur suprême. Il était flanqué d'une couple de lumières en trois points, de moindre intensité. Nos grands journaux français, pour valeur reçue, nous servent un compte-rendu épique de la manifestation forestière, y compris l'acte de féal hommage de milliers de Canadiens français catholiques au vieux Mohawk, chevalier de la truelle. Selon son talent reconnu, il a jonglé avec les chiffres de magistrale façon, promettant l'âge d'or à ses administrés, pour peu que le Parlement fédéral lui vote des lois à sa guise. Il n'a pas réussi à prouver que des croyants au Christ Rédempteur, des gens de sang français, soient bien à leur place, sous sa houlette tyrannique, quand il serait, pour eux, si facile, et si avantageux pour leur race, de garder leurs épargnes de mutualistes dans leur propre province.

Demandez les fameux cafés " St-Marc " — ET — " La Créole " Augustin Comte & Cie. IMPORTATEURS DE Thé, Cafés, Epices, etc., etc. 442, rue St-Paul, MONTREAL.

U. Gamache FERBLANTIER — PLOMBIER Travaux en tous genres faits à la boutique ou à domicile. SPECIALITE : Couvertures en métal. L'ANNONCIATION, Qué.

LEON LEPINE PEINTRE DECORATEUR LETTREUR et TAPISSIER. Fait tous ouvrages dans ces lignes, proprement et à prix modérés. NOMINIGUE, Qué.

QUERISON — DE LA TOUX, DU SOUFFLE, DE LA GOURME ET DU CATARRHE — PAR — Les 36 Bonnes Prises Françaises à \$1.00 la boîte par la malle. EXCELLENT REMEDE

LA COLLECTION " C " COMPRENANT : Le Petit Livre d'or, la sonde trayeruse, les Secrets de la Chasse à \$1, par la malle. Pharmacie Veterinaire — DU — Dr Grignon, STE-ADELE, Qué.

ALYRE CHARLEBOIS Le Grand Entrepôt de la Gare, à Nominigüe. Tient constamment un assortiment complet de foin, grain, et autres produits. — Aussi, excellente brique à cuire. Chevaux commodes et voitures confortables toujours à la disposition des voyageurs, et excursionnistes. On s'occupe aussi de la vente des terres dans le canton Loranger.

LA PROVIDENCE ASSURANCE CONTRE LE FEU MUTUELLE BUREAU PRINCIPAL : 52 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Directeurs de La Providence MM. J. E. Duhamel, N.P. inspecteur des bureaux d'enregistrement ; président, l'hon. M. Jean Prévost, ministre de la colonisation ; MM. Lafontaine, Berthier, Bissonnette, Montcalm, Girard, Rouville, Daigneault, Bagot, tous députés provinciaux, MM. L. H. Desjardins, Terrebonne, Henri Boucher, St-Barthélemi, S. P. Champoux, Joliette, L. A. Picard, secrétaire-gérant, Westmount. Bureau Principal : 52 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Souscription exigée par la loi : \$200,000.00 Assurance en force : \$1,500,000.00

- Pourquoi devons-nous encourager cette compagnie ? 1o. Parce qu'elle est dirigée par des hommes d'expérience, solvables et honnêtes ; 2o. Parce qu'elle donne toutes les garanties nécessaires, proportionnellement à ses responsabilités ; 3o. Parce que ses taux sont les plus bas et qu'elle choisit ses risques ; 4o. Parce que c'est une institution nationale, encouragée par nos hommes d'affaires ; 5o. Parce que l'argent des assurés reste dans notre province ; 6o. Parce qu'elle n'emploie que des agents habiles, instruits et honnêtes ; 7o. Enfin, parce qu'elle règle promptement et libéralement ses pertes. N.B.—On demande des agents pour les villes et la campagne. S'adresser au Secrétaire-Gérant : L.-A. PICARD, Montréal. A Nominigüe, s'adresser à M. Amédée DENAULT, Editeur-rédacteur de L'AMI DU COLON, rue S. François-Xavier.

P. E. FORGET Marchand-Generel Marchandises Sèches, Chaussures, Provisions, Farines, Papiers, Ferronnerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Briques, Chaux, Articles de Fantaisie. GROS ET DETAIL SPECIALITE : Gros stock de Chaussures à prix courant. Toujours en mains chevaux de course et de trot à vendre, ainsi que voitures et harnais. Bon marché. Succursale à Nominigüe LABELLE, . . . QUE.

AMIOT, LECOURS & LARIVIERE Articles de construction, ferronneries, peintures, vitres, fer, fournitures d'aqueduc, ciment, plâtre, bronze, or en feuilles. Magasin et Bureaux : 911 BOULEVARD SAINT-LAURENT Salle d'Echantillons : 10 RUE CRAIG OUEST MONTREAL

St Amant & Boisvert Marchands de Ferronneries et Quincailleterie Les CLIENTS DU DETAIL, aussi bien que les MARCHANDS qui veulent s'approvisionner sur place dans le Gros, à aussi bons termes qu'ils peuvent en obtenir à Montréal, trouveront tout ce qu'il leur faut en fait de ferronnerie, de quincailleterie, de matériaux de construction, etc., etc., chez St-Amant & Boisvert Garnitures de Portes : Cloches, Serrures, Peintures, Couplets, Cloas, Ferrements ; tout est là. Fers à chevaux, Fer en barres pour la forge, Essieux, rien ne manque. Aussi un assortiment complet et varié d'articles en granit et de ferronnerie de la meilleure qualité et dans les goûts les plus nouveaux : Couteaux, Fourchettes, Cuillers, etc. On fournit également les Huiles de toutes sortes, peintures préparées, mastics ; Couleurs à l'huile et au Japon ; vernis pour meubles et pour voitures ; Moulins à laver, Pinceaux, Brosses, Blanchissoirs, " Clippers " de toutes sortes. Les Forgerons et Menuisiers, dans toute la région Labelle, sont particulièrement invités à venir visiter notre magasin. Ils y trouveront, à portée de leurs boutiques et ateliers, tous les différents outils dont ils ont besoin. Aux Commerçants de bois, Entrepreneurs, Gérants de moulins à scie nous sommes heureux de faire savoir que nous tenons à leur disposition, à Nominigüe même, et à prix faciles. Toute la ferronnerie qui peut leur être utile ou nécessaire d'un moment à l'autre. Pour les Tuyaux à l'eau, au gaz, à la vapeur, à l'air chaud, tuyaux de poêle, etc., en fonte, en plomb, en tôle galvanisée, etc., notre assortiment est sans reproche. Nous sollicitons une visite ST-AMANT & BOISVERT Nominigüe, Qué.

UNE HISTOIRE PAR SEMAINE

TU AS VAINCU, GALILEEN!

" Mais enfin... ?
- Y a pas d'enfant !...
- J'ai bien le droit peut-être de claquer comme je veux... ?
- Mais, pas du tout !... c'est précisément ce que je nie... Suivez-moi... "
Se soulevant avec peine sur son coude, le vieux père Faluchot regarde le maigre freluquet qui devient son successeur.
" Après 28 ans d'exercice, vous ne laissez onze élèves ; c'est... plutôt médiocre. Maintenant, je suppose que vous fassiez le plongeon... que, ce soir ou demain, on voie une soutane de curé ici... Alors, moi je suis fini... flambé !... je n'ai plus qu'à ramasser mes cliques et mes claques ! !
- Pourtant, quand un vieux cheval tombe pour crever sur la route... sapristi, on le laisse tranquille !... on sacrifiera même une demi-botte de paille...
- Oui, mais vous n'êtes pas un vieux cheval.
- Aussi... je v ux un prêtre !
- Vous n'en aurez pas, voilà tout.
- Vous êtes jeune !...
- C'est vous qui êtes vieux !...
- Canaille ! !
- Oh ! comme vous voudrez ! "
Et, très calme, très maître de lui, le jeune instituteur sortit en sifflottant, les deux mains dans les poches...
\*\*
Resté seul, Faluchot s'absorbe dans la contemplation du plafond. Non... ça, c'était trop raide ! !... Et le vieil instituteur se tourne, se retourne dans ses draps tout moites de sueur.
De son lit, il distingue la terre battue de la cour que balaye la vieille mère Guillaume ; les arbres pelés, au tronc ravagé de coups de sabots ; les murs en torchis qui suintent l'ennui avec leur affreuse couleur grise et chocolat... Et, du préau, monte un parfum démagogique, l'odeur lourde, écœurante, fleurant ferme la marmaille mal tenue...
Ca, c'était sa vie ! !...
Il avait tout sacrifié pour conserver sa place à cette piteuse assiette... qui n'avait jamais contenu que le pain et le bœuf... avec très peu de cornichons autour.
Et alors, tous les écroulements, toutes les platitudes de son métier, lui remontent à la gorge... la chauffe, la surchauffe des examens... la ruée aux places à n'importe quelles conditions, les attraits avec les parents, et surtout l'attitude louche, haineuse, qu'il lui avait fallu prendre, il y a dix ans, avec tout ce qui était honnête et religieux dans le pays, ces guerres misérables, ces délations mesquines qui, d'un bon et brave instituteur laïque, avaient fait un valet de Loge... un courtier d'élection ! !... Lui, c'était le prétendu neutre ! !... l'être sans couleur à cent francs par mois ! !... Le bûcheron dans les forêts, quand il a coupé ses fagots, peut revenir en chantant ce qui lui plaît sur la grande route ensoleillée, boire son verre sur le zinc de son bon plaisir, et causer à qui il veut ! !...
Lui, le neutre, a dû marcher, flanqué de prudence, escorté de précautions, éviter le curé, les vicaires, les Frères, les Sœurs, les marguilliers, les paroissiens, les paroissiennes, etc... vivre comme un loup, se détecter dans la conversation du sous-vétérinaire de la gendarmerie, faire tourner sur-tout le zanzibar de Mufflo, et boire sans soif de perpétuelles demitasses au café borgne de la Mairie.
Oui... pouah ! !... il en avait assez et il voulait mourir tranquille ! !... et il se confesserait ! !... ne serait-ce que pour les suffoquer tous... tous ! !... " Mère Guillaume ! !...
- De quoi... ?
- Amenez-moi un prêtre...
- Un curé ! j'en suis ! !... et je vas vous apporter l'abbé Boulzain par rapport à ce que vous devez en avoir une fameuse couche ! !...
\*\*
" Pardon, Monsieur l'abbé, on ne passe pas.
- Ah ! et pourquoi... ?
- Cette école est neutre, votre soutane ne l'est pas, donc elle ne peut pénétrer...
- Je ne vais pas à l'école.
- Possible, mais, pour pénétrer auprès de M. Faluchot, il faut passer par l'école.
- Je prendrai une échelle.
- Il faudra toujours l'appuyer au mur qui est... neutre...
- Et le vénérable de la Loge... il est neutre lui aussi ! !...
- ...

- Eh bien, je l'ai vu sortir d'ici hier soir...
- Possible... j'ai pas de compte à vous rendre.
- Réglez-lui donc le sien !... entonne tout à coup la mère Guillaume qui assiste, impatiente, à la scène, ses deux larges poignets sur son balai... "
Et les deux hommes se regardèrent bien en face, dans le blanc des yeux.
Le successeur neutre de l'école neutre est petit, sec, rageur, il ne perd pas un pouce de sa taille ; les jambes écartées, les deux mains dans des poches, faisant sonner ses cliques, il s'efforce de barrer avec ses épaules pointues toute la largeur de la porte.
Le prêtre est âgé, et il a tant vu de choses dans la vie, qu'il ne peut y avoir dans ses yeux qu'une immense pitié devant ce pauvre petit Néron de poche, à peine assez lourd pour être monté en presse-papier.
" Et, Monsieur le curé, prenez-le donc par la piau du ventre !... crie encore la vieille bonne, toujours peu concordataire.
- Et si M. Faluchot était transporté sur un terrain... neutre ?...
- Dans ce cas... la chose ne me regarde plus.
- Alors, moi... ça me regarde, reprend la mère Guillaume. "

Deux minutes après, elle apparaissait à la fenêtre de Faluchot. " Tenez ! !... attrapez-moi ça ! !... " Ca... c'était un matelas...
Puis, avec des précautions de maman, elle entoure son vieux maître dans une grosse couverture ; et lentement, doucement, comme on porte un petit enfant qu'on ne veut pas réveiller, elle descend dans ses bras le corps amaigri du vieillard, l'installe sous le grand soleil dans l'herbe douce, au bord de la route : " Maintenant, Monsieur le curé, il n'est plus sur du " neutre " allez-y ! !...
Et là, au milieu d'une foule respectueuse, n'ayant jamais eu autant et d'aussi grands enfants de chœur, le prêtre, très ému, fait sur le moribond les onctions saintes... N'est-ce pas, Monsieur le curé, ça réparera bien des lâchetés, murmure le mourant... ?
- Mais oui, mon ami.
- Et on ne pourrait pas communier ?
- Savez-vous encore ce qu'est la sainte Communion ?
- Si je le sais ! !... Monsieur le curé, voici quinze ans que je suis avec un œil d'envie tous ceux qui peuvent faire leurs Pâques... "
Et quand le saint Viatique arriva, porté par un jeune vicair, le maître d'école, se soulevant sur son grabat, joignit ses pauvres mains : " Oh mon Dieu ! que vous êtes bon de vous abaisser jusqu'à un propre à rien comme moi ! !...
\*\*
Le successeur est arrivé sur la porte à la fin de cette scène ; et il regarde, fielleux, les traits crispés le vicair qui s'éloigne... Tout s'est retourné contre lui... Encore une fois, le GALILEEN A VAINCU.
" Eh bien... ça ne vous tente pas, à c't'heure... intervient la mère Guillaume... ?
- Vieille potiche ! !... répond le gringalet, avec un air de souverain mépris.
- Ah potiche ! !... mes enfants ! il a dit : potiche ! !... eh bien, arrive donc un peu le répéter ici ! allons le neutre, arrive ! !...
Et la mère Guillaume, l'arguant toutes ses amarrs, assujettissant son hunier, démarre en tempête, se faisant précéder d'un tel moulinet, que, malgré son brevet supérieur, le neutre s'enfile précipitamment dans le grand escalier, suivi de près par la vieille bonne qui brandit son balai, au cri inquiétant de : " Numérote tes in ! !... "
Et le curé, alors, regarde les gens qui l'entourent : " Dites donc... vous ne trouvez pas ?... la mère Guillaume aurait bien dû commencer par là ! !... on n'aurait pas besoin de remonter maintenant ce bon père Faluchot chez lui ! !... Qui me donne un coup de main ? ? "

PIERRE L'ERMITE
M. DEROUIN, marchand de foin, de S. Jérôme, comté de Terrebonne, a constamment en mains du foin de première qualité et à bon marché. Avis à ceux qui en ont besoin. M. Derouin s'occupe aussi de la vente des terres à S. Jérôme et alentour ; il invite les clients.

CEUX qui nous ENCOURAGENT

Récentes adhésions à la C. C. N.

M. L'ABBÉ D... aumônier dans l'une des principales maisons d'éducation du diocèse de Montréal, nous envoie le prix de son abonnement, " avec, dit-il, mes meilleurs vœux de succès pour votre généreuse et patriotique initiative. "
Un nouvel abonné, de Labelle, M. A. F..., nous écrit : " Je vous souhaite du succès dans votre œuvre patriotique. Je suis heureux de vous adresser le montant de mon abonnement, et j'espère que l'AMI DU COLON m'aidera à avoir de l'emploi : de mon métier je suis entrepreneur-maçon. "
N.D.R.— Nous serons enchantés de rendre ce service à notre nouvel adhérent ; et nous ne doutons pas non plus, grâce à la Coopérative, qu'il trouve, avant longtemps, de l'emploi dans l'un ou l'autre de nos centres de la région Labelle.
De M. LE CURÉ de N.D. de Beauport, au diocèse de Québec : " Inclis le montant de mon abonnement à l'AMI DU COLON. Puisse votre journal être toujours le sincère ami et le défenseur énergique des pauvres colons ! "
De M. LE CURÉ de S. Patrice de Tingwick, au diocèse de Nicolet : " Je suis très heureux de vous retrouver à la tête du journal l'AMI DU COLON. C'est une belle œuvre que vous avez entreprise. Vous êtes toujours le même : bon patriote et bon chrétien. Que le Bon Dieu vous garde ! "
De M. D. GAUTHIER, N.P., agent fédéral d'immigration et résidant à S. Lin, diocèse de Joliette : " Ci-inclus \$1.00 pour mon abonnement à l'AMI DU COLON. Je suis content de ton journal et je le recommande à tous ceux qui s'intéressent à la colonisation. "
M. L'ABBÉ H... du Séminaire de S. Sulpice à Montréal : " Ci-inclus le prix d'un an d'abonnement à votre excellent journal. Que Dieu vous donne la santé et couronne de succès votre entreprise patriotique et religieuse ! "
De M. LE NOTAIRE LABERGE, gérant de la Banque Provinciale, à Cedar Hall, diocèse de Rimouski : " Je viens vous remercier d'avoir mis mon nom sur la liste des abonnés de votre intéressant journal, et je vous envoie une piastre pour le paiement de mon abonnement. Je ne saurais trop vous féliciter pour le bon travail que vous faites dans la région Labelle, et je serais bien aise de voir s'établir une Coopérative du genre de la vôtre dans notre vallée de Matapédia. Un journal indépendant et courageux comme le vôtre ferait bien plaisir à notre population aussi. "
De M. LE DR. ROD. CHEVRIER, d'Ottawa, président de la Société de Colonisation de la Vallée de l'Outaouais : " Ton journal très intéressant est toujours le bienvenu. Ceux qui s'occupent sincèrement de l'avenir de notre nationalité doivent être avant tout les amis du colon. La cause de la colonisation est, selon moi, la forme la plus pure, la plus pratique du patriotisme. J'applaudis à ton œuvre et j'y coopère, dans une autre sphère, dans toute la mesure de mes forces. J'arrive d'un voyage dans le haut de la Gatineau, et je m'étonne que nos compatriotes ne s'emparent pas de ces terrains magnifiques, au lieu de végéter dans les petites villes, d'y enrichir le capital de leurs fructueux efforts et de recevoir, à l'occasion, des coups de fusil en réponse à leurs justes réclamations... "
— On annonce le décès de M. le juge Madore, de Saint-Hyacinthe, lequel, après avoir joué un certain rôle au Barreau, et dans la politique, comme député fédéral d'Hochelega, avait été élevé à la magistrature il y a trois ans, par ses amis du ministère Laurier.
Le jeune Barreau de Montréal enregistre également le décès de l'un de ses membres en vue, M. Arthur Lamarche, ci-devant président du Club National. M. Lamarche était un sociologue de conviction et de talent. Il avait ouvert, dans la métropole, une campagne qui eut quelque retentissement, pour la vulgarisation des coopératives de production et de consommation, autorisées par la loi Gouin. C'est à ce titre que l'AMI DU COLON s'incline respectueusement devant sa tombe.
La vie est une quarantaine pour le paradis. Proverbe arabe.

ZOTIQUE GAUTHIER

Entrepreneur-Charpentier et Menuisier
Fabrique de Portes, Chassis, Jalousies, Blanchissage et Découpage, tournage du bois de construction et tous ouvrages des boutiques mécaniques à bois.
NOMININGUE, — — — QUÉ.

OVIDE BRASSARD
Horloger et Bijoutier
L'ANNONCIATION, Qué.
SPECIALITE : Reparations
Bureau ouvert à Nominigues, le samedi de chaque semaine à l'Hôtel Gauthier.
Agent de l'assurance contre le feu La Providence.

PENSION MARTINEAU
Tout près de l'église, du couvent et de l'hôpital. Bonnes chambres ; table bien servie, abondante. Régime de famille. Prix modérés. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs. Bureau de poste dans la maison. Voitures à l'arrivée et au départ de tous les trains.
NOMININGUE, Qué.

HOTEL POMINVILLE
Ancien Hotel Dauphin
Rue Notre-Dame, à mi-chemin entre la gare et l'église. Bonne table, repas aux prix ordinaires. Chambres nombreuses et très confortables. Chauffage à l'air chaud. Privés dans la maison. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs.
Voitures à tous les trains transport gratuits. Prix modérés ; service général excellent.
NOMININGUE, Qué.

HOTEL CENTRAL
Lac Nominigues.
Accommodation parfaite pour touristes et sportsmen. Bonne table, liqueurs de choix.
Chauffage à l'air chaud. Bains et privés dans la maison.
Voitures à l'arrivée et au départ de tous les trains.
Chevaux et voitures toujours à la disposition des voyageurs.
CENTRAL HOUSE
Splendid accommodation for tourists and sportsmen.
Good boarding. Choice liquor.
Hot air heating. Bath and water closets in the house.
Free buss at the arrival and departure of every train.
Rigs always on hand for travellers.
J. B. BERTHIAUME, Prop.

Hotel du Nominigues
Z. BARRETTE, Prop.
L'hôtel le plus rapproché de la gare. Omnibus à l'arrivée de tous les trains : système de chauffage à l'eau chaude. Water closets (Privés) dans la maison. Patronné par les touristes.

Banque d'HOCHELAGA
St-Jerome, Que.
Capital payé \$2,000,000.
Fonds de Réserve \$1,450,000.
Toutes affaires transigées par la maille reçoivent une attention spéciale.
ALEX LEFORT, Gérant.

FERDINAND PARENT
Meubles à vendre : neufs ou d'occasion. On loue aussi des meubles, à bon compte, aux personnes qui désirent prendre maison à Nominigues pour y passer les mois d'été.
Maison de pension de première classe : beau site, grandes chambres. Chevaux à la disposition des touristes et voyageurs.
PROPRIÉTÉ A VENDRE
Bonnes Conditions.
Rue du Sacré-Coeur,
NOMININGUE, QUÉ.

MOISE THIBEAULT
BARBIER-COIFFEUR
Excellent service aux prix réguliers
Toujours à la disposition de ses clients, de 8 h. a.m. à 11 hrs. p.m.
Table de pool, Tabacs, Cigares et Cigarettes, au choix des amateurs.
Voisin de l'hôtel Berthiaume, en face du carré Central.
NOMININGUE, QUÉ.

LE BYRRH
est le meilleur des Vins Toniques et Apéritifs connus.
ESSAYEZ-LE
Agents au Canada :
HUDON, HEBERT & CIE, Limitée
MONTREAL.

E. J. Leblanc
NOTAIRE, L.L.L.
Nominigues, Qué.
P. J. Chartrand Paul Le Turgeon
Charttrand & Turgeon
COMPTABLES
55, rue St-François Xavier
Montreal.

Dr J. Pinault
Medecin et Chirurgien
Gradué de l'Université Laval de Québec. Licencié du " Board of registration in Medicine " de l'état du Massachusetts, E. U.
L'ANNONCIATION, QUÉ.

Dr Henri Cartier
Médecine Générale et Chirurgie
Cabinet de consultation, chez M. Gadoury, coin S. François-Xavier et Sacré-Coeur, NOMININGUE.

E. PRESSEAU
Entrepreneur General
Charpente, Menuiserie, Peinture, et tous les travaux de construction.
Aux meilleurs prix du marché.
Une visite est sollicitée.
Rue du Sacré-Coeur,
NOMININGUE, U. E.

P. E. FORGET
Magasin General
Maison de Nominigues
Variété complète de marchandises dans toutes les lignes : Nouveautés (Marchandises sèches), Epicerie, Chaussures, Ferronneries, Vaiselle, Meubles, Provisions, Peintures, etc.
Assortiment complet et absolument frais, dans tous nos départements.
Spécialité : Etoffes à robes et mouseline. Bon Marché. Service prompt. Satisfactions garanties. Les clients sont toujours les bienvenus à venir demander nos prix et voir nos marchandises avant de passer ailleurs.
J. D. MILLER, Gérant.

Le Magasin General du Depot
NOMININGUE, QUÉ.
Z. RENO, Gerant
Fleur et hardes faites.
SPECIALITE : Fonds de banqueroute.
Achat et échange de produits agricoles. Fourrures, Peaux, laine, cuir, vieilles claques, crin, etc.—Logis pour colons.
UNE VISITE EST SOLLICITEE

Joachim G. Ginas, J. L. L.
AVOCAT
15 rue Saint-Jacques
MONTREAL
BUREAU à L'ANNONCIATION :
1er et 3ème samedis de chaque mois à la pension Aimé Reumont.
BUREAU à NOMININGUE :
1er et 3ème dimanches de chaque mois à la pension Martineau.



Service des Laurentides

DE L'EST A L'OUEST
MONTREAL à SAINT-JEROME
N. B.—Tous les trains qui viennent à Nominigues, de Montréal, ou qui retournent, de notre gare, terminés à la métropole, arrêtent à S. Jérôme.
De plus, les trains suivants font le service spécial de S. Jérôme : tous les jours dimanche excepté, à 8.45 a.m. ; tous les jours, sauf les samedis et dimanches, à 6.35 p.m. ; le samedi, spécial à 1.40 p.m.
MONTREAL à STE-AGATHE
Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m.
Trains supplémentaires, les mardis, jeudis et samedis, à 8.45 a.m. Le dimanche, à 9.15 a.m.
MONTREAL à LABELLE
Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m. Les mardis, jeudis et samedis, train de la matinée, à 8.45 a.m. Le dimanche à 9.15 a.m.
MONTREAL à NOMININGUE
Tous les jours, excepté les dimanches à 4.45 p.m.
Les mardis, jeudis et samedis, train supplémentaire de la matinée, à 8.45 a.m. Train du dimanche, à 9.15 a.m.

DE L'OUEST A L'EST
NOMININGUE à MONTREAL
Tous les jours, excepté les dimanches, à 5.45 a.m.
Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, train de l'après-midi, à 4.15 p.m.
LABELLE à MONTREAL
Tous les jours, excepté les dimanches, à 6.45 a.m.
Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, train de l'après-midi, à 5.15 p.m.
STE-AGATHE à MONTREAL
Tous les jours, sauf le dimanche, à 8.21 a.m. Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, à 6.55 p.m.

SAINTE-JEROME à MONTREAL
Tous les trains de Nominigues, plus, tous les jours, dimanche excepté, un train à 7.05 a.m. ; les lundis, mercredis et vendredis, un train à 5.40 p.m.
Par ordre,
EMILE J. HEBERT,
Ag. gén. du Serv. Voyageurs.

Le Nord Canadien de Quebec
Division Montfort et Huberdeau.

Table with 4 columns: Quotidien excepté le Dimanche, STATIONS, Quotidien excepté le Dimanche, and times for D. Montréal (C.P.R.), A, Montfort Jet, S. Saguenay, Morin Flats, Montfort, Lac des Seize Isles, Vein, Arundel, and Huberdeau.

Trains de fret rapides tous les jours.
C. W. SPENCER, Gérant Général.
GUY TOMBS, Agent Général Fret et Passagers, Montréal.
A. J. GORRIE, Surintendant Général.

Cie G<sup>e</sup> TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris-Franco
Départ chaque jeudi, à 10 hrs a.m.
\*LA TOURAINE... 15 Nov.
\*LA SAVOIE... 22 Nov.
\*LA PROVENCE... 29 Nov.
\*LA LORRAINE... 6 Déc.
\*Paquebots à deux hélices.
Géon, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal.

A. McNABB
MARCHAND DE
Voitures et bicycles en tous genres, harnais de la dernière nouveauté.
Réparations de voitures faites promptement et avec soin. Cadres pour images et tableaux.
L'ANNONCIATION, QUÉ.

ROCH JETTE
Photographie Générale
SPECIALITE : Vues et paysages de la région Labelle. Cartes postales illustrées des vues du Nominigues. Photographie sur zinc et sur carton. Photographies à bon marché, pour personnes seules ou pour groupes.
NOMININGUE, QUÉ.

J. A. LALANDE & FILS
Magasin General
Près du Carré Central.
Fleur, avoine, foin, grain de toutes sortes, épicerie, ferronneries, briques, chaux, Harnais, marchandises sèches.
NOMININGUE, QUÉ.

NOTES ET FAITS

L'AMI DU COLON offre l'expression de ses sincères gratitude à la Compagnie de publication du journal *La Patrie*, Limitée, à qui il est redevable d'une invitation gracieuse d'assister à la pose de la pierre angulaire, au principal édifice qu'on est en voie d'élever à notre grand confrère montréalais, angle des rues Sainte Catherine et Hotel de Ville, dans la métropole. La cérémonie est fixée à demain, samedi, 10 novembre. Notre directeur n'oublie pas qu'il a fait partie, pendant trois années tout près, de "la grande famille" de la *Patrie*, et il en garde un excellent souvenir. Il lui serait fort agréable de prendre part à cette fête des "gens de la maison". Les circonstances, hélas! vont l'en empêcher. Elles ne sauraient faire, pourtant, qu'il ne se joigne, d'esprit et de cœur, à tous ceux qui féliciteront les messieurs Tarte, en cette occasion, des résultats magnifiques obtenus par l'industrie, le labeur, l'activité éclairée dont ils ont fait preuve dans le développement merveilleux de la *Patrie*; ainsi que du monument splendide qui se dresse aujourd'hui pour affermer leur légitime succès.

La grande démonstration annuelle des catholiques de Montréal au cimetière de la Côte des Neiges, a eu lieu dimanche dernier, avec tout l'éclat accoutumé. La presse quotidienne nous assure que 50,000 pieux fidèles ont pris part à cette démonstration. Monseigneur l'archevêque de Montréal présidait en personne, assisté de son auxiliaire, Mgr Racicot. Comme toujours, cet acte public de piété envers nos morts a créé, dans la métropole, une profonde et édifiante impression.

Les élections d'automne, aux Etats-Unis, ont eu lieu mardi, dans quarante-deux Etats de la grande république. Elles avaient profondément passionné l'opinion publique, jusques au Canada. La lutte pour le poste de gouverneur de l'Etat de New-York, qui fixait surtout l'attention, s'est terminée par le triomphe des républicains, dont le candidat Hughes parait l'emporter, à 50,000 voix de majorité, sur Hearst, l'industriel en journaux, candidat des démocrates et indépendants, et soi-disant champion du prolétariat contre le capitalisme. Dans l'ensemble du pays, les républicains perdent du terrain. Les démocrates leur enlèvent vingt-cinq sièges au Congrès national et diminuent de moitié, tout près, la majorité de cent douze que les républicains y commandaient.

L'OUEST CANADIEN

Ceux qui en reviennent

Nous avons déjà eu, à plusieurs reprises, l'occasion de dire le désenchantement de ceux de nos gens qui nous reviennent après avoir été courir l'aventure d'un essai d'établissement dans l'Ouest. A vrai dire, ceux qui reviennent sont le petit nombre, car nos pauvres exilés volontaires, une fois arrivés là-bas, épuisés par les dépenses considérables ou cela les a déjà entraînés, ne se trouvent plus avoir les moyens souvent, ni le courage qu'il faudrait pour vaincre le respect humain et les quolibets des badauds, afin de revenir s'enraciner dans la province de Québec dès qu'ils en éprouvent le désir. Or, ceux dont l'exil volontaire devient ainsi forcé seraient le grand nombre, au rapport que nous en font les plus heureux, à qui il est donné d'opérer leur retour.

De ce nombre s'est trouvé notre concitoyen M. Joseph Laroche, qui montait en Saskatchewan, à la fin d'août dernier, avec une des excursions de moissonneurs du Pacifique Canadien. Il se rendait là, un peu pour y voir des parents et des amis qu'il y possède, beaucoup pour visiter et aviser s'il ne lui serait point profitable d'échanger, lui aussi, nos montagnes des Laurentides pour les fertiles plaines de l'Ouest. M. Laroche nous est revenu, au cours du mois d'octobre, désabusé à fond de l'eldorado tant vanté et plus attaché que jamais, proclame-t-il, aux charmes de nos montueux horizons. Il nous communique ses impressions, en connaisseur et en homme de raisonnement qu'il est. — "Ce n'est point, nous déclare-t-il, que ce grand pays de plaine ne soit pas beau, ni fertile: il est superbe, au premier as-

pect, bien que devenant un peu, et même beaucoup monotone, à la longue. Il est également d'une fécondité merveilleuse, pour les premières années de culture, au moins, quoiqu'on y constate vite les épuisements, là comme ailleurs, quand la terre vient à manquer de soins ou de repos, au bout de cinq ou six récoltes consécutives. Il est très facile à cultiver, et sous ce rapport, il offre incontestablement, sur le nôtre, d'appréciables avantages. Mais il faut nécessairement cultiver grand, et cela coûte beaucoup. La mise en œuvre d'une ferme qui puisse devenir vraiment payante exige des déboursés de plusieurs centaines et même de milliers de piastres. Cela absorbe vite les quelques économies des nouveaux arrivants, et bien au-delà, parfois. Il leur faut s'endetter pour acquérir le matériel roulant: animaux de ferme, instruments de culture indispensables, etc. Sans cela, ils demeurent hors d'état de faire la concurrence à la grande culture, qui est la règle générale, et ils sont vite ruinés. Ceux qui ne sont pas capables d'avoir une vaste ferme et de l'exploiter sur un pied d'efficacité résistent bien difficilement. C'est ainsi qu'on a vu, trop souvent, des colons suisses, français, belges ou canadiens-français, accoutumés à une culture plus restreinte, et voulant continuer dans la même note, choir dans leur tentative et se trouver contraints d'aller recommencer ailleurs.

Voilà pour les difficultés principales d'installation: tel qui vaincrait ces difficultés, chez nous, avec cent ou deux cents piastres, ou même sans le sou, comme cela s'est vu souvent, n'y parviendrait là-bas que malaisément avec un ou même deux milliers de piastres. Voyons, maintenant, poursuit M. Laroche, quels sont les revenus et bénéfices. Le principal, l'unique produit, pour ainsi dire, chez nos colons canadiens-français, c'est la blé. Il vient en abondance, comme je vous le disais tantôt, au cours des premières années. Mais cette abondance même, la superficie en culture augmentant à vue d'œil d'année en année, amène inéluctablement la dépréciation des prix. Lors de mon départ de Weyburn, le blé se refusait, aux éleveurs, à 57 centins le minot. Or, les colons estiment qu'il leur revient à 30 centins le minot, une fois amené à l'élevateur. Vous voyez que la marge de profit n'est pas bien forte. Et il leur faut vendre à ce taux, qui va s'en aller sans cesse diminuant, car les créanciers sont là qui guettent, afin de faire payer leurs billets, pour instruments aratoires, etc. et si le pauvre colon débiteur n'a pas réalisé à temps, il se trouve "lavé". Ce danger est tellement présent à l'esprit de tous les colons de là-bas qu'un bon nombre d'entre eux vous avouent candidement qu'ils ne sont pas là avec l'intention d'y demeurer. Ils songent toujours à retourner vers les lieux de leur origine, qui dans les Etats-Unis de l'Ouest, qui dans la province de Québec ou ailleurs. Ils se disent qu'ils vont, par leur travail de quelques années, donner une plus-value importante à la propriété qu'ils ont acquise; la revendre alors avec un joli profit et munis de ce bienheureux magot, regagner "chez eux". Le calcul est ingénieux, et il a pu être appliqué avec succès pendant un certain temps. Mais voici qu'à présent la concurrence de ces vendeurs d'occasion devient de plus en plus vive, en même temps que la valeur de leur sol diminue, par l'exploitation, et par la dépréciation des produits. J'ai grand peur, conclut M. Laroche, que bien des ambitions se trouvent déçues, de ce chef.

Enfin, continue M. Laroche, il faut avouer que l'argent est plus commun par là que chez nous. Les gains journaliers sont, en moyenne, de 50 pour cent supérieurs aux nôtres. Mais d'autre part, le coût de la vie s'y élève sûrement à 50 pour cent, en moyenne, au-dessus de ce qu'il est ici. De sorte que la situation économique est à peu près égale, dans les deux cas. Maintenant si vous voulez non impression finale sur ce que j'ai vu dans l'Ouest, et ce qui m'a converti, c'est ceci: si nos gens travaillaient seulement la moitié autant, par ici, qu'ils le font une fois rendus là, ils s'enrichiraient beaucoup plus sûrement dans la province de Québec, et même dans nos montagnes..."

Cet édifiant rapport que nous a fait M. Laroche est corroboré en général par M. Moïse Godmer, père, de L'Ascension, qui a fait le même voyage en même temps que

M. Laroche, et qui est revenu quelques jours après lui, dans les mêmes dispositions.

Vient également à l'appui de ce rapport celui de M. Tiéry, un Français, à qui le président de la Coopérative des Colons du Nord avait prudemment conseillé d'aller d'abord visiter l'Ouest. Il s'y est rendu, avec les moissonneurs, et dès son retour, il proclame qu'il en a assez "des prairies"; qu'il désire s'assurer des conditions dans lesquelles il pourra devenir le propriétaire d'une terre en bois debout, dans les Laurentides...

Tout cela confirme bien la sage sentence d'un clairvoyant religieux de l'Ouest, écrivant à un ami, ici, pour le féliciter du travail entrepris par la Coopérative des Colons du Nord: — "Vous faites bien de travailler à garder vos gens chez vous: en changeant de pays ils ne font que changer de misère!"

Chez nous et alentour

NOMININGUE

Le R. P. Pierre Touvat, C.R. I.C., de la maison de Nominigüe, est de retour. Il revient en parfait état de guérison. Répondant à de précieuses et obligeantes invitations, le R. P. Pierre a passé une partie du temps de sa convalescence au presbytère de Lachine et l'autre partie chez Monsieur l'aumônier des Soeurs de Sainte Croix, à Saint Laurent, où il a joui d'une généreuse et exquise hospitalité.

M. C. B. Major, avocat, est arrivé hier, au milieu de nous, par l'express de 2.25h. p.m.

M. Pierre Patoiné, voyageur de commerce pour la maison Luke Bros, pépiniéristes de Montréal, était de passage à Nominigüe, lundi et mardi de cette semaine.

M. l'abbé Lajeunesse, M.M. le Dr L. Benoit et le Dr Nap. Desjardins, de S. Henri de Montréal, sont arrivés à Nominigüe mardi soir, en route pour une excursion de chasse.

M. A. Bourbonnière, représentant la Cie manufacturière de haches de Dundas, Ont., et M. Gendron, voyageur de commerce pour la maison Chaput & Fils, épiciers en gros de Montréal, étaient de passage à Nominigüe, mercredi.

M.M. Morin et Lefebvre ont acheté une coupe de bois d'une dizaine d'acres, au bord du Grand Nominigüe, sur un coin de la vaste Pointe des Pères. Ils viennent d'y installer une scierie mécanique, et se proposent de mener rondement les travaux d'abattage du bois, de fabrication de lattes, etc. C'est un nouveau foyer d'activité industrielle, créé, pour cet hiver, tout à proximité de notre village.

AU MAGASIN DU BON MARCHÉ: cette semaine, les articles suivants seront vendus aux prix suivants: Plumes d'antruches, valant \$3.00, pour \$2.00; \$2.00, pour \$1.50; \$1.25, pour 85c; \$1.25, pour 75c; 35c, pour 20c. Manteaux en drap valant \$4.50, pour \$2.75. Aussi 300 chapeaux en feutre, pour dames, depuis 25c. à \$3.50, chez Laflamme & Deschambault.

M. R. Deschambault, courtier de S. Jérôme, et M. H. Constantin, marchand de Montréal, étaient en visite à Nominigüe, le jour de la Toussaint.

M. J. A. Calixte Ethier, avocat de Ste Scholastique, député fédéral de Deux-Montagnes, et l'un des membres influents de la Coopérative des Colons du Nord, était à No-

minigüe dimanche, à Labelle lundi, et de nouveau chez nous mardi soir. Nous avons appris avec plaisir qu'il avait acquis lui-même deux lots de ferme en notre paroisse et que tout un groupe de cultivateurs de son comté doivent s'établir incessamment au Lac Blanc, où ils formeraient le noyau principal de ce qui devra constituer plus tard une jolie paroisse, détachée des cantons Loranger et Marchand.

MM. les abbés Lemonde, curé de S. Gérard, et Corbeil, curé de L'Ascension, étaient à Nominigüe dimanche après-midi. En compagnie du R. P. Monttet, notre curé, ils ont pris l'express à 4.15 h. p.m., en route pour S. Jovite et autres lieux.

M. O'Boone, surintendant de la division des Laurentides, pour le Pacifique Canadien, avec quatre ou cinq compagnons, est venu à Nominigüe, l'autre jour, à bord de son wagon privé.

M. Lowell fils, l'un des directeurs de la grande compagnie de commerce de bois, du même nom, vient de passer une dizaine de jours à Nominigüe. On assure que d'importants contrats de coupe de bois ont été signés par lui, au cours de cette visite.

MM. J. P. Dawes et T. E. Merrett, de Montréal, ont passé la semaine dernière à Nominigüe, en partie de chasse. Ils s'en retournaient, dimanche, avec trois chevreuils.

M. Jos. Valiquette, de notre village, portait au baptême, le 27 octobre, son fils nouveau-né, Joseph-Adolphe-Henri. Parrain et marraine, M. et Mme T. A. Christin.

Saint-Aime du Lac des Iles

Notre modeste mais coquette chapelle de mission a été témoin, le jour de la Toussaint, d'une bien touchante cérémonie. M. le curé Lemonde, notre dévoué desservant, y faisait la bénédiction du nouveau Chemin de la Croix. Il a prononcé, en cette occasion, un sermon fort éloquent, MM. les abbés Guay, vicaire, et Lacroix, assistants M. le curé. Toute notre jeune paroisse était représentée et plusieurs étrangers nous avaient aussi honorés de leur présence, pour l'occasion, au nombre desquels M. le maire Touchette, M. Bisailon et quelques autres, de S. Gérard de Montarville.

L'ASCENSION

Un bien pénible accident est arrivé lundi dernier au chantier de M. Eddy, à trente milles d'ici sur le haut de la Rouge. Un jeune homme de dix-huit ans, M. Omer St Pierre, d'Arundel, s'est fait briser une jambe par la chute d'un arbre. Le Dr Cartier, de L'Annonciation, fut mandé en toute hâte. Il monta à ce chantier, et après avoir donné tous les soins voulus au malade, il le fit descendre au village de L'Annonciation. Seize hommes se relayant à tour de rôle portèrent à bras sur un brancard le blessé qui souffrait énormément.

M. S. Simon, beau-frère de notre curé, est confiné à sa chambre, par des douleurs rhumatismales.

Melle Blanche Christin, de Nominigüe, était en promenade chez les demoiselles Simon, du presbytère, ces jours passés.

M. Séguin commis-voyageur dans les chaussures, pour la maison Lalonde, de Montréal, était de passage, la semaine dernière, dans notre village, pour y prendre les ordres d'automne et d'hiver.

Reine des Bois La Hache Dundas

Marque "Empire", et dix autres marques d'égale valeur.

Faite du meilleur acier, par les ouvriers les plus expérimentés.

Absolument Garantie

FABRICANTS:

Dundas Axe Works

DUNDAS, ONT.

Représentant, pour la province de Québec,

A. BOURBONNIERE,

Mechanic's Institute,

Chambre 30,

204, St-Jacques, MONTREAL.

Dépôtaires pour Nominigüe et toute la région Labelle:

ST-AMANT & BOISVERT

Marchands de fer,

NOMINIGUE, QUÉ.



**Allons au Bon Marche**  
CHEZ  
**A. T. CONSTANTIN**

*Si nous voulons avoir un tres chic mant au en fourrure ou en étoffe, modele des plus nouveaux. Satisfaction garantie.*

Allons au Bon MARCHÉ

Allons au Bon MARCHÉ

Notre ouverture de chapeaux ayant eu lieu tout récemment nous sommes en mesure de vous vendre des chapeaux dont le goût et le chic ne peuvent être surpassés.

Toujours, allons au Bon Marché pour les étoffes à costumes de toutes nuances et de toute beauté, étoffes à robe, soies noires et de couleurs.

Tweeds à habillement, Corps et Caleçon pour dames et messieurs, ainsi que pour enfants.

Couvertes en laine blanche, de \$2.00 la paire en montant.

Nous avons une très belle valeur pour \$3.25.

Couvertes en flanellette, valant \$1.00, pour 69c. la paire.

Un lot considérable de marchandises que nous ne pouvons énumérer sont vendues à très grand sacrifice.

Nous nous ferons un plaisir d'envoyer sur demande tous genres d'échantillons.

Les commandes par la poste sans promptement exécutées.

**A. T. CONSTANTIN**  
Enseigne de la Boule Rouge  
**3601, Notre-Dame**  
ST-HENRI de MONTREAL

**MOBILIER RELIGIEUX**  
51, St-François-Xavier,  
**Gaston Vennat** MONTREAL;

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANADA DES MAISONS FRANÇAISES SUIVANTES:

**AMEDEE BOLLEE, — Le Mans, (France)**  
La célèbre fonderie de CLOCHES, d'où sortent entr'autres les carillons de Notre-Dame-du-Lac, 24 cloches St-Louis de France de Montréal, 5 cloches Buffalo, E. U. — 43 cloches Sorel, P. Q. — 4 cloches

**INSTITUT CATHOLIQUE DE VAUCOULEURS (France)**  
Les plus vastes établissements d'art religieux du monde.

**STATUES, GROUPES, CHEMINS DE CROIX, AMEUBLEMENT D'ÉGLISE**  
de tous genres et en toutes matières.

**HENRI V. GESTA FILS — TOULOUSE (France)**  
VITRAUX D'ART

**GOURDIN FILS — MAYET (France)**  
HORLOGES PUBLIQUES

— DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE —

N.B. — On traite, à NOMINIGUE, QUÉ., avec M. Amédée Denault, rédacteur de l'AMI DU COLON, rue S. François-Xavier

**L'IMPRIMERIE de "L'AMI DU COLON"**

SE CHARGE DE TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS COMMERCIALES, à taux modérés.

On peut s'y procurer également des formules, blancs et imprimés de toute espèce: tels que reçus, billets, en-tête de compte, formules légales, pancartes d'IMMAISON A VENDRE ou A LOUER, etc., etc.

**A VENDRE AVIS PUBLIC**

Un petit engin à vapeur, chauffant à la gazoline, et de la force 1 1/2 cheval-vapeur. Une occasion de bon marché. S'adresser au Ministère des Chanoines Réguliers, Nominigüe, Qué.

— Belle propriété à vendre, en d'excellentes conditions, pour un prompt acheteur. — S'adresser à Adolphe CHARBONNEAU, L'Annonciation, Qué.

Exécuteur Testamentaire, Ste Véronique de Targé